



**L'analyse de FORCE OUVRIERE de l'impact sur les DDI  
des diagnostics territoriaux soumis au CT des DDI du 9 juillet 2015**



**Sans parler de tout ce que l'on ne veut pas nous  
montrer avant les arbitrages de l'été !!!**

## 1- Le coin des régions qui ne fusionnent pas... mais qui ont des idées de bons élèves !

Région	Extraits de la foire aux bonnes idées
Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert de l'homologation des enceintes sportives, des points d'info jeunesse et APRE vers les DR</li> <li>• Transfert de la taxe d'aménagement de la DDT à la DDFIP (super, ce sont des agents ex-ADS repositionnés en cascade !)</li> <li>• Transfert du pilotage du handicap des DDCCS vers les UT ARS</li> <li>• Transfert du contrôle du repos dominical vers la DIRECCTE</li> <li>• Renforcement de la concurrence en DDPP et transfert du contrôle des végétaux depuis la DRAAF</li> <li>• Transfert de la biodiversité et réseau Natura 2000 depuis la DREAL</li> <li>• Transfert des missions santé/envt depuis l'ARS</li> <li>• Interdépartementalisation des compétences rares (transports exceptionnels, contentieux des étrangers, politique du titre, domaine sport et jeunesse)</li> <li>• Transfert des missions logement des DDT aux DDCCS (<i>ce qui existait dans les DDE il y a 5 ans !</i>)</li> <li>• Fusion DDCCS/DDPP</li> <li>• Rapprochement UT DREAL/DDP/pref</li> <li>• Développement des maisons de l'Etat</li> <li>• Augmentation de la part mutualisée des effectifs gérée par les préfets</li> <li>• Faire converger les statuts</li> <li>• Mise en place d'une instance informelle de dialogue social au niveau régional</li> <li>• Faire porter les SIDSIC sur un BOP unique</li> <li>• Regrouper les BOP 333 et 307, d'action sociale et de formation</li> </ul>
Centre-Val de Loire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert d'une partie des UT DIRECCTE en Préfecture (hors contrôleurs du travail)</li> <li>• Rattachement des UT DREAL aux DDPP ou DDT</li> <li>• Rattachement du service territorial de l'architecture et du patrimoine aux DDT</li> <li>• Création d'un SG commun des DDI... placé auprès du préfet avec portage budgétaire des effectifs sur le BOP 333</li> <li>• Accompagner les maisons de l'Etat</li> <li>• Permettre aux préfets de département d'opérer des regroupements au sein ou entre DDI et pref (jusqu'à supprimer des DDI!)</li> </ul>

Région	Extraits de la foire aux bonnes idées
PACA (sur la base non pas du diagnostic insipide transmis pas les services du PM ; mais sur celle de la note du préfet au PM du 19/05/2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert de la politique du handicap vers les collectivités</li> <li>• Créer des plate-formes régionales en matière de bruit, taxes d'urbanisme, immatriculation des navires...</li> <li>• Mutualisation des SG des DDI et de la préfecture</li> <li>• Création de pôles Pref/DDT/DRAAF/DREAL/SGAR sur police de l'eau de la Durance et domaine public maritime</li> <li>• Lancement d'un audit sur certaines DDCSPP (Hautes-Alpes /Alpes de Haute Provence) ...<i>avant fusion/éclatement ?</i></li> <li>• Création d'une DR Habitat/Logement en prenant l'ensemble des moyens logement de la DREAL, avec perspective de repérimétrage DDTM/DDCS sur le missions logement/hébergement (<i>pour revenir à l'organisation des DDE il y a 5 ans ?</i>)</li> <li>• Porter de 5 à 10 la réserve d'effectifs fongibles au niveau du préfet de région ! (<i>et ce n'est qu'un début?</i>)</li> </ul>
Pays de la Loire (29/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transfert des taxes d'aménagement des DDT aux DDFIP (<i>super, un repositionnement de plus pour les agents ex-ADS!</i>)</li> <li>• Transfert de la biodiversité, Natura 2000, chasse, contrôles phytosanitaires depuis les DR</li> <li>• Création d'un SG commun aux DDI dans la Sarthe</li> <li>• Rapprochement DDCS/UT DIRECCTE dans une DD « emploi et cohésion sociale »</li> <li>• Intégration des UT DRAC aux DDTM</li> <li>• Intégration des UT DREAL en DDPP ou DDTM</li> <li>• Piste identifiée des maisons de l'Etat</li> <li>• Mettre en place un comité technique interministériel départemental</li> <li>• Revoir la cotation des postes des DDI et des sous-Préfets (<i>Pour mieux en fermer l'accès ? Et quelle revalorisation pour le reste du personnel?</i>)</li> <li>• Regrouper les effectifs SIDSIC sur le BOP 333 ou 307</li> <li>• Regrouper les crédits immobiliers 309/333/723</li> </ul>

## 2- Le coin des régions qui fusionnent... sans effusions !

Région	Extraits de la foire aux bonnes idées
Rhône-Alpes/Auvergne (6 mai 2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rééquilibrer les effectifs entre niveau départemental et régional en favorisant l'expertise et la mise en œuvre des politiques publiques au plus près du terrain.</li> <li>• Déconcentrer certaines décisions au niveau départemental (actes de police administrative, dépenses d'intervention comme le BOP 224)</li> <li>• Mutualiser et regrouper au niveau des préfectures les services RH et moyens des DDI</li> </ul>
Bourgogne/Franche-Comté (Avril 2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hypothèses d'articulation DR/UT/DDI balayées mais non tranchées</li> </ul>
Haute-Normandie (n'engage pas la future Normandie!) (4 mai 2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage de l'allocation adulte handicapé pourrait être transféré du bloc DRJSCS/DDCS aux collectivités</li> <li>• Et transferts éventuel plus largement vers les collectivités et les opérateurs</li> <li>• Répartition des missions entre DR et DD repensée, mise en place de pilotage unifié sur des dossier complexes avec pilotage DD ou DR</li> <li>• Fusion des BOP</li> </ul>
Basse-Normandie (n'engage pas la future Normandie) (27/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Juste la compilation de données de chaque administration</li> </ul>
Limousin (n'engage pas la future région ALPC !)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des maisons de l'Etat</li> </ul>
Aquitaine au moins...voire la future région ALPC ? (04/05/2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines missions pourront être déléguées aux DDI, par exemple en matière d'animation du réseau Natura 2000</li> </ul>
Poitou-Charentes ( n'engage pas la future région ALPC !) (22/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Uniquement photographie de l'existant</li> </ul>

Région	Extraits de la foire aux bonnes idées
Lorraine (n'engage pas la future région ACAL!)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La place et le rôle des DDI doivent être renforcés notamment par l'affirmation de leurs capacités d'expertise grâce à la concentration des compétences métiers.</li> <li>• Des gains prévisionnels d'ETP sur les supports des DR peuvent être redéployés sur le niveau départemental.</li> <li>• L'articulation Pref/DDI peut être revue avec par exemple mise en place de SG mutualisés</li> <li>• La proximité implique une déconcentration des missions et des expertises à l'échelle la plus pertinente, ce qui renvoie à la création de maisons de services publics et de maisons de l'Etat</li> <li>• Faciliter la gestion locale des emplois, échelon local le plus habilité à identifier les métiers et compétences nécessaires.</li> <li>• La gestion départementale des emplois doit être encouragée et les modes affectations des agents revue. La nomination d'agents sur des postes très éloignés de leurs compétences doit avoir vécu (<i>ndr : si quelqu'un comprend l'argumentaire...</i>)</li> </ul>
Alsace (n'engage pas la future région ACAL!)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux sur l'avenir des sous-préfectures pourront se traduire par la création de maisons de service au public, de maisons de l'Etat</li> </ul>
Languedoc-Roussillon ( n'engage pas la future région MPLR !)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principalement photo de l'existant</li> </ul>
Midi-Pyrénées (n'engage pas la future région MPLR) (avril 2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redéfinir des priorités et faire le tri dans les missions</li> <li>• Réfléchir à déplacer des agents régionaux sur le terrain afin d'être opérationnels en situation de crise ou réfléchir à une meilleure articulation avec des missions des DDCSPP dans le domaine des crises sanitaires (eau potable, TIAC)</li> <li>• Regrouper les fonctions supports en département avec un SG unique pour la préfecture et les DDI</li> </ul>
Nord-Pas de Calais (n'engage pas la future région Nord/Picardie) (28/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annonce du renforcement des mutualisations</li> <li>• Suppression des redondances notamment dans le champ de la cohésion sociale ( ARS/DRJSCS/DDCS)</li> </ul>
Picardie (n'engage pas la future région Nord/Picardie) (27/04/2015)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DDI pourraient recevoir des transferts des DR (pôle C des DIRECCTE en DDPP – Protection des végétaux depuis la DRAAF à la DDPP – évaluation et contrôle CHRS en DDCS – CADA depuis DRJSCS)</li> <li>• Regroupement des politiques logement/hébergement en DDT (partie DDCS actuellement)...pour revenir à l'organisation des DDE il y a 5 ans ?</li> </ul>

### **3- Le coin des verbatims...**

**« Réussir cette mutation repose sur l'adhésion des agents très attachés à leurs missions et à la qualité du service public. »**

**« La REATE ayant laissé le sentiment que les organisations se sont faites au détriment des agents, il s'agit là d'un véritable défi à relever. »**

**« Les plate-formes CHORUS initialement surdimensionnées et ayant contribué à fragiliser les directions « cotisantes » ne sont pas encore pleinement dans leur rôle de service. »**

**« Le dialogue social est tendu en pleine incertitude. »**

**« Le risque RH est potentiellement plus important que pour la Réate, réforme dont l'impact (négatif) est encore très présent dans l'esprit des agents »**

**« Les services déconcentrés connaissent aujourd'hui des réductions d'effectifs significatives et certaines missions peinent à être accomplies. »**

**« Il est nécessaire de créer de la visibilité à court et moyen terme sur les besoins RH pour limiter le nombre d'agents poly restructurés ». »**

**« La région ALPC deviendra la région française la plus vaste, ce qui pèse évidemment sur les distances. Ce qui interroge sur l'équilibre territorial à rechercher. »**

**« Il faut noter la crispation des OS, restées sur le faux semblant de concertation de la Réate. »**

### **4- Le coin du dialogue social :**

**Désolés, nous n'avons rien trouvé...**

## **Au final, les perspectives pour les DDI :**

**Une dose d'anesthésiant en habillant les engagements de façade à renforcer le niveau départemental par quelques potentiels transferts de missions venant des DR**

**Une dose de mécano/ « chamboule tout » administratif incluant une part importante de modularité d'organisation entre régions et au sein des régions**

**Une transformation larvée en directions de préfectures par aspiration des secrétariats généraux des DDI**

**Un coup de grâce pour les implantations territoriales/infra-départementales des DDI victimes d'une OPA par les « maison de l'Etat »**

**La préparation de la banalisation de la gestion des crédits, des effectifs et des personnels dans un grand « pot commun » préfectoral**

**Fédération de l'Administration Générale de l'État – [contact@fagefo.fr](mailto:contact@fagefo.fr)  
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – [fnecfpfo@fr.oleane.com](mailto:fnecfpfo@fr.oleane.com)  
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – [contact@fets-fo.fr](mailto:contact@fets-fo.fr)  
Fédération des Finances – [fo.finances@wanadoo.fr](mailto:fo.finances@wanadoo.fr)**

**46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris**